ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

Gérard LORA-TONET



Avocat
Conseiller Général de l'Ain

Suppléant : **Gérard FROLIN**

Maire de Sonthonnax-la-Montagne

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Par votre choix vous êtes 25257 électrices et électeurs à avoir exprimé le 8 Mai 1988 dans notre deuxième circonscription votre soutien au Président François MITTERRAND qui, avec plus de 54 % des suffrages exprimés, réalise un des plus vaste rassemblement de la 5ème République. Pour mettre en œuvre ces orientations, les Français veulent que le gouvernement de Michel ROCARD dispose d'une **majorité stable** dans le pays et à l'Assemblée Nationale.

Vous souhaitez que l'action à mener dans notre circonscription soutienne et accompagne celle de **Michel ROCARD** et de **François MITTERRAND.**

Mais cette majorité ne nous empêchera pas de **tendre la main** à toutes celles et à tous ceux qui pensent que ce qui nous unit doit être plus fort que ce qui nous divise.

Avocat, je suis de par ma profession à l'écoute de tous : jeunes, femmes, chômeurs, agriculteurs, commerçants, chefs d'entreprise.

Je connais vos difficultés : c'est une des raisons de mon engagement dans cette élection.

Conseiller Général de l'Ain depuis 6 ans, je participe à de nombreux organismes départementaux notamment dans la Plaine de l'Ain et dans le Haut Bugey. Beaucoup d'entre vous me connaissent, je crois avoir donné une image de **tolérance et d'ouverture.**

En votant pour la France unie, les Français ont refusé la division, l'état RPR et les hommes de partis.

Il faut, qu'au delà d'un seul parti, d'autres familles d'esprit prennent part au gouvernement de la France. **C'est en soutenant massivement ma candidature que vous rejoindrez le rassemblement de cette majorité présidentielle pour la France unie.**

CONTRAT POUR LA FRANCE UNIE

- Donner la priorité à la formation et à la recherche.
- Moderniser l'économie dans le progrès social.
- Assurer la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum).
- Agir pour l'égalité des femmes et des hommes.
- Travailler à construire l'Europe.
- Veiller sur notre environnement.
- Multiplier les espaces de culture.
- Garantir notre sécurité, encourager le désarmement et agir pour la paix.
- Aider le développement du Tiers-Monde.
- Refuser toutes les exclusions.

POUR NOTRE CIRCONSCRIPTION

- Permanences régulières dans la circonscription, ouverture d'un bureau à OYONNAX.
- Compte-rendu d'activité et journal de liaison.
- Accélération de la voie rapide OYONNAX - ST-MARTIN-DU-FRESNE.
- Soutien à l'activité économique de nos entreprises ; rencontres avec les socioprofessionnels.
- Défense de l'agriculture de nos montagnes.

Le 5 JUIN,

VOTEZ pour le candidat de la Majorité Présidentielle :

Gérard LORA-TONET

AVOCAT

Conseiller Général

Suppléant : **Gérard FROLIN**

Maire de SONTHONNAX-LA-MONTAGNE

Imp. MARQUE - 01500 Ambérieu-en-Bugey